



## CONSEIL DE COMMUNAUTE DU 21 MARS 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-et-un mars à 18 heures, le Conseil de la Communauté de communes du Cœur de l'Avesnois s'est réuni à la salle de la Halle à Beugnies sous la présidence de Nicolas DOSEN, en session ordinaire, dûment convoqué le 15 mars 2024.

Nombre de conseillers en exercice : 69

Présents et représentés : 59

### **Présents :**

Commune de Avesnelles : Antoine BADIDI a donné procuration à Christine BASQUIN, Marie-Christine MERCIER a donné procuration à Pascal PETIT, Pascal PETIT, Christelle PREVOST a donné procuration à Daniel DEUDON,

Commune d'Avesnes sur Helpe : Sébastien SEGUIN, Laurence WATTEAU, Benoît BOUDJEMA, Aline BERTRAND, Christian CASTEL, Jacky ROUSSELLE

Commune de Bas-Lieu : Ghislain FRANCOIS

Commune de Beaurepaire sur Sambre : Pierrick FORET a donné procuration à Monique PETITJEAN, conseillère suppléante

Commune de Beaurieux : David HOUILLIEZ a donné procuration à Vincent COURET

Commune de Bérelles : Orféo RIGONI

Commune de Beugnies : Frédéric ERNESTI

Commune de Boulogne sur Helpe : Nadine MAJKA

Commune de Choisies : Bernard PAQUET

Commune de Cartignies : Sabine CAUFAPE

Commune de Clairfayts : Guy ERPHELIN

Commune de Dimechaux : Daniel ETEVE

Commune Dimont : Vincent COURET

Commune de Dompierre sur Helpe : Jean-Pierre LIBERT

Commune de Dourlers : Freddy THERY a donné procuration à Nicolas DOSEN

Commune d'Eccles : Pierre-Ange LECLERCQ

Commune d'Etrœungt : Vincent JUSTICE, Bernadette GRANDIN

Commune de Felleries : Pascal NOYON, Maryse BERNARD, Claire DEGROOTE

Commune de Floursies : Alain DELTOUR

Commune de Floyon : Evelyne GEBHARDT

Commune de Grand-Fayt : Thierry THIROUX

Commune de Haut-Lieu : Hervé CUISSET

Commune de Hestrud : André BERTEAUX

Commune de Larouillies : Wilfrid SALMON

Commune de Lez-Fontaine : Philippe HANOT

Commune de Liessies : Alain RICHARD  
Commune de Marbaix : Damien DUCANCHEZ  
Commune de Petit-Fayt : Claude ROYAUX  
Commune de Prisches : Jean-Claude FOVEZ, Chantal BLEHAUT  
Commune de Rainsars : Colette WATREMEZ  
Commune de Ramousies : Brice AMAND  
Commune de Sains du Nord : Christine BASQUIN, Sabine BUFI a donné procuration à Colette WATREMEZ, Daniel DEUDON, Anne-Marie LENTIER, Natacha VANELSLANDE  
Commune de Saint-Aubin : Mauricette FREHAUT a donné procuration à Monique JOLY, conseillère suppléante  
Commune de Saint-Hilaire-sur-Helpe : Nicolas DOSEN  
Commune de Sars-Poteries : Sandra BROGNET, Didier CARETTE a donné procuration à Sandra BROGNET, Thierry LEMOINE  
Commune de Sémeries : Hervé LASPALAS  
Commune de Solre le Château : Patrick DEHEN, Chloé TROUILLIEZ, Christian BINOIT  
Commune de Solrignes : Rémi LE ROUZIC  
Commune de Wattignies la Victoire : Vincent QUEVALLIER a donné procuration à Daniel ETEVE.

**Absents, excusés :**

Commune d'Avesnelles : Michel CHALDAUREILLE  
Commune d'Avesnes : Anne-Laure CATTELOT, Gérard GUERTZMANN, Sylvie CABOOR  
Commune de Cartignies : Xavier MOUVET  
Commune de Damousies : Reinold MASURE  
Commune de Flaumont-Waudrechies : Jean-Marie VIN  
Commune de Sains du Nord : Jean Pierre DESSAINT  
Commune de Semousies : Jérôme BEUGNIES  
Commune de Taisnières en Thiérache : Claude CONNART

**Objet de la délibération : Délibération pour l'attribution de subventions aux entreprises : aides à la création/ reprise et aide au développement**

Numéro de la délibération : DC\_2024\_009

Pièce jointe : (Néant)

Nombre de conseillers ayant pris part à la délibération :58

- - - - -

**Vu** le Code Général des collectivités territoriales,

**Vu** les statuts de la Communauté de Communes, et notamment la compétence obligatoire en matière d'actions de développement économique,

**Vu** la délibération n°DC\_2022\_003 du 23 février 2022 autorisant le Président à signer l'avenant à la convention de partenariat avec la Région Hauts-de-France,

**Vu** l'avenant à la convention de partenariat en date du 19 septembre 2022 relatif à la participation de la Communauté de Communes du Cœur de l'Avesnois au financement des aides et régimes d'aides de la Région Hauts-de-France,

### **I. Exposé des motifs**

Au regard des règles qui encadrent le dispositif communautaire d'accompagnement à la création, à la reprise ou au développement d'entreprise, les dossiers suivants sont soumis à l'avis du Conseil Communautaire en vue de l'attribution d'une aide communautaire.

Il s'agit, au titre des :

#### **Aides à la création :**

Commune d'implantation	Porteur de projet	Nom de l'entreprise	Activité	Nature des dépenses prévisionnelles	Montant des dépenses éligibles HT	Montant de la subvention proposée
LIESSIES	Mr et Mme LEROY	LES DOUCEURS DES SENS	ESTHETIQUE ET PRESTATION D'OENOLOGIE	Matériel professionnel et aménagement de l'espace	14 272,36 €	4 281,70€
						4 281,70 €

#### **Aides au développement :**

Commune d'implantation	Porteur de projet	Nom de l'entreprise	Activité	Nature des dépenses prévisionnelles	Montant des dépenses éligibles HT	Montant de la subvention proposée
SAINT AUBIN	Mme GRAVEZ	SARL LA FERME DU PONT DES LOUPS	FABRICATION DE FROMAGES	Réalisation d'un couloir de visite interactif	24 500€	4 000,00 €
						4 000,00 €

Ces attributions bénéficient d'un avis favorable de la commission « Activités économiques » réunie le 29 février 2024, et d'un avis favorable du Bureau communautaire réuni en séance du 14 mars 2024.

## II. Dispositif décisionnel

Le Conseil Communautaire,

Oùï l'exposé du rapporteur et après en avoir délibéré,

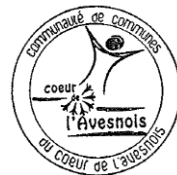
**A l'unanimité**, décide de :

- **VALIDER** l'attribution des subventions mentionnées dans les tableaux ci-dessus ;
- **MANDATER** le Président pour effectuer toutes les démarches nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

*La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Lille dans un délai de deux mois suivant sa publication.*

Fait en séance les jour, mois et an susdits

**Le Président,  
Nicolas DOSEN**



**Envoyé en préfecture le 11/04/2024**  
**Reçu en préfecture le 11/04/2024**  
**Publié le 11/04/2024**  
**ID : 059-200043263-20240411-DC\_2024\_009A-DE**

